

## ANNONCES :

La ligne ou son espace :  
Valais 20 cts. — Suisse 25 cts.  
Etranger 30 cts.  
Réclames : 50 cts. la ligne.  
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames  
sont reçues exclusivement par  
la Société Publicitas S. A.,  
Lausanne, Ge-  
nève, Montreux, Fribourg,  
etc., et au Bureau du Journal.

# NOUVELLISTE

## VALAISAN

PARAISANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

## ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 6 mois  
Sans Bulletin 8.— 4.50 2.50  
Avec Bulletin 12.— 6.50 3.50  
Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration  
ST-MAURICE

Téléphone 8  
Compte de Chèque postal N° 274

### Nouveaux faits connus Vendredi à Midi

Les Chancelleries sont dans l'expectative : l'Asie-Mineure étant entièrement recouverte, les Turcs vont-ils tourner leurs regards et leurs armes du côté de la Thrace ? Smyrne est en flammes.

En Irlande, troupes gouvernementales et troupes rebelles sont toujours aux prises. Ces dernières ont occupé la ville de Kenmare.

### Le Cordon

Il est presque superflu d'exprimer le sentiment de réprobation profonde que nous font éprouver les actes du communisme qui se traduisent, partout où ils peuvent se développer, par des proclamations de dictature.

Sur l'appréciation d'une pareille méthode, il ne saurait donc exister de divergences et il ne se trouvera personne, pas même chez les socialistes raisonnables, pour justifier une propagande de violences et des menées tendant à renverser, par la force, l'ordre des choses établi.

Mais ce qui est risible, c'est la peur qui hante en ce moment le radicalisme au pouvoir.

Pour trembler au moindre craquement, au moindre bruit d'une armoire dont le bois travaille ; pour prévoir des espions, des traîtres, des conjurés partout ; pour recourir aux lois d'exception, il y a évidemment des raisons, que la raison ne connaît pas, mais reposant sur des faits réels.

Les Radicaux centralisateurs sentent que le régime branle et boite.

Nous sommes plus confiants, et ce que nous écrivions, il y a quelques semaines, nous le pensons encore, à savoir que ce régime, s'il a perdu la majorité aux Chambres, n'est cependant pas près de sa chute.

Non, nous ne sommes ni inquiets ni alarmés.

Mais eux, pour des motifs qui nous échappent et que nous cherchons en vain, comme le roi de Ninive, ils entrevoient, inscrits sur le mur du festin, où ils font usage de gouvernement depuis trois quarts de siècle, les mots fatals, menaçants, qui annoncent nous ne savons quelle catastrophe.

Ils sont absolument dans la situation du sultan de Turquie dont les journaux ont raconté l'aventure.

Le Sultan revenait en voiture de Sainte-Sophie où il avait été remercier Allah et son Prophète des victoires remportées sur les Grecs en Asie-Mineure.

Soudain, un soldat s'élança, le fusil à la main, et fait un mouvement brusque.

Epouvanté, le sultan se jette en arrière, croyant sa dernière heure sonnée.

Or, il ne s'agissait que d'une simple pétition.

Tel le Radicalisme fédéral.

On lui porterait à cette heure un billet doux qu'il prendrait pour l'annonce d'un complot, d'une conjuration, et qu'il le ferait passer aux partis de Droite et du Centre à titre d'argument en faveur d'une loi d'exception.

L'Eglise n'a jamais cessé de condamner la violence, l'apologie des crimes et l'outrage aux principes sur lesquels repose la société.

Quel cas le pouvoir civil radical faisait-il de son enseignement et de son « garde-à-vous » ?

Au besoin même, il encourageait ces attaques.

En tout cas, rien ne les empêchait, rien ne les contenait, rien ne les punissait.

Si vous vouliez, au contraire, honorer publiquement les principes religieux, leur témoigner votre confiance, votre respect, votre amour, le gouvernement fédéral radical se jetait brutalement en travers et contrariait d'une façon ouverte, scandaleuse, toutes les manifestations de propagande et de diffusion.

Par un arrêt d'exception, le Cardinal Mermillod était exilé de la Suisse contrairement à un article formel de la Constitution ; par des jugements de complaisance, des églises étaient ravies à leurs véritables propriétaires, et on mettait en de longues quarantaines — qui du reste durent toujours — ainsi que des pestiférés, les disciples de saint Ignace de Loyola établissant contre eux le cordon sanitaire des frontières, nous défendant même de les approcher et de les héberger.

On faisait pour la doctrine de l'Eglise ce qu'on fait pour le choléra.

Tant on avait peur que ça se gagne ! Et, aujourd'hui, on est tout étonné des fruits d'une telle politique, on perd même ce sang-froid qui ne doit jamais faire défaut aux hommes au Pouvoir, se lançant dans les mesures exceptionnelles toujours discutables.

C'est à la fois amusant et attristant.

Nous faisons une proposition : celle d'une loi Haerberlin avec effet rétroactif. Ainsi, il serait permis d'atteindre les auteurs, restés impunis, de la révolution tessinoise, image vivante du complot et exemple frappant du renversement d'un gouvernement par la violence et la sédition.

Ch. Saint-Maurice.

### ECHOS DE PARTOUT

Une grotte n'est pas un domicile. — C'est ce qu'a décidé la cour de cassation de France, dans un arrêt motivé qui ne manquera pas d'amuser les touristes.

Le locataire d'une grotte célèbre comme curiosité naturelle, dont le bail arrivait à expiration, avait émis la prétention, auprès de la commune propriétaire d'obtenir une prorogation de bail, en vertu de la loi du 9 mars 1918 sur les loyers. Sur contestation de la commune, on plaide.

Le tribunal saisi d'abord et la cour suprême ensuite, ont donné raison à la commune, la location d'une grotte ne constituant pas un bail à loyer, mais la location d'un droit incorporel donnant au locataire le privilège de percevoir seul les rétributions des visiteurs de la grotte et la faculté exclusive d'y conduire les touristes, ainsi que la faculté de parcourir la grotte et ses dépendances à son gré.

Le locataire ainsi débouté apprend à ses dépens qu'une grotte n'est pas un domicile, même en ces temps de crise de logement. Nous sommes peut-être à l'âge de la pierre mais non plus à l'âge de la pierre. L'histoire ne dit pas d'ailleurs que le locataire ait voulu fixer ses pénates dans la grotte.

Un don généreux. — On mande de Grindelwald que le Japonais Maki, qui, le premier, a fait l'ascension de l'Eiger par l'arête est, vient de mettre à la disposition des guides de Grindelwald une somme de 10.000 francs pour participer aux frais de construction d'une cabane sur la dite arête.

Ils étaient 13. — Tout récemment, en Guinée française, douze indigènes avaient été condamnés à être fusillés.

Le jour de l'exécution, suivant la coutume, un treizième prisonnier avait été joint aux douze condamnés. Il devait, en effet, faire office de fossoyeur, les tirailleurs qui composent le peloton d'exécution n'étant pas chargés de cette besogne. Mais, arrivé sur le terrain d'exécution, le prisonnier fossoyeur, ne sachant où se placer, crut devoir rester auprès de ceux qu'il devait enterrer. Fatale inspiration. Le gradé qui commandait le peloton, ne fit aucune attention à sa pré-

sence dans le lot des condamnés. Et il commanda le feu...

Quand ce fut fini, on le chercha en vain. Qu'était-il devenu ? S'était-il enfui ? Un soupçon traversa tout à coup l'esprit du commandant du peloton d'exécution. Il se précipita pour compter les cadavres. Ils étaient treize...

Un mort rappelé à la vie. — Par des massages directs faits sur le cœur d'un individu considéré comme mort depuis plusieurs heures, un spécialiste anglais, le docteur Bedford Russel, a pu rappeler à la vie, pendant vingt-sept heures, un jeune homme qui venait de succomber à une angine infectieuse.

Bien que cette opération n'ait prolongé la vie du malade que d'un peu plus d'une journée, on attache dans les cercles médicaux de Londres une grosse importance à ce résultat.

Pour y arriver, le chirurgien dut faire une profonde incision sur le corps du malade et se livrer pendant plusieurs heures à un massage ininterrompu sur les ventricules mis à nu.

Le testament du roi Pierre de Serbie. — Le testament du roi Pierre fut ouvert samedi, par le tribunal de Belgrade, en présence des ministres de la justice et de l'intérieur, représentant le gouvernement ; du professeur Djoukanovitch, représentant le roi, et des avocats du prince Georges. Le testament est daté du 18 novembre 1914, veille de l'offensive de Roudnik. Il est ainsi conçu :

« Je lègue tous mes biens en argent et en valeurs à mes enfants, le prince Alexandre, le prince Georges et la princesse Hélène, par parts égales. Je lègue à l'héritier du trône, Alexandre, ma maison de Belgrade, et mes propriétés à Openatz, près de Topola. L'église du même village, portant mon nom, appartiendra à l'héritier du trône, mais pourra être utilisée par d'autres membres de la famille royale avec l'autorisation du roi. Je lègue l'hôpital de Topola à l'Etat. J'embrasse cordialement mes chers enfants, et leur recommande la paix et l'amour. »

Louis le Débonnaire alcoolique. — S'il faut en croire une accusation qui vient d'être lancée en plein Congrès d'histoire de la médecine, le regretté Louis le Débonnaire était alcoolique. On n'entendra pas sans quelque émotion cette accusation que l'excellent M. Janselme, médecin des hôpitaux de Paris, est allé porter jusqu'à Anvers, et qu'il a soutenue avec un raffinement d'arguments.

Une semblable révélation, venant après celle qu'avait apportée le docteur Menezière, touchant la dégénérescence de la dynastie mérovingienne, risque de jeter le trouble dans les esprits. Mais enfin, il vaut mieux savoir à quoi s'en tenir et se faire une raison.

De l'étude d'un arbre généalogique hardiment planté par le docteur Janselme, il résulte que la durée de la vie moyenne chez les Carolingiens a décliné à chaque génération de plusieurs années et que l'on est obligé de reconnaître dix tares nerveuses ou intellectuelles chez cinquante-trois membres de cette infortunée famille. Mais le pire est qu'il faut bien enfin avouer que cette lamentable déchéance est due à une propension fatale à se livrer à des boissons alcooliques que l'on est obligé de constater chez les descendants de Louis le Débonnaire.

Quel argument pour l'Amérique !

Rien de nouveau sous le soleil. — On sait que M. Pierre Benoît a été accusé d'avoir emprunté le sujet de son roman fameux l'« Atlantide » à un récit de l'écrivain anglais Ridder Haggard : « She ». Ce procès a été plaidé devant l'opinion publique. Il a fait couler des flots d'encre. Encore qu'il mette quelque malice à se faire accuser de plagiat, M. Benoît l'a gagné en première et en deuxième instances. Il a pu faire la preuve de sa bonne foi.

Or voici qu'un fureteur, M. Paul Cottin, a fait une trouvaille qui permettrait d'accuser M. Haggard lui-même, le chatouilleux auteur de « She », d'avoir imité un conte français du XVIIIe siècle. Il est d'ailleurs peu probable que l'écrivain anglais ait jamais lu cette plaquette, dont il n'existe que deux exemplaires.

C'est, nous dit M. Cottin « Une Antinée au XVIIIe siècle ». Le récit très libre met en scène une femme dont la ressemblance avec l'Antinée de l'« Atlantide » et l'Ayesha de « She » est incontestable. M. Cottin relève les passages où l'analogie se manifeste de la façon la plus frappante : enlèvement du héros, description de la grande amoureuse

de filiation divine, etc. Mais il conclut que les rencontres de ce genre ne sont point rares et que plus d'une création littéraire moderne se retrouverait en substance dans les écrits de nos pères, si l'on s'avisait d'en faire la recherche.

Simple réflexion. — Le soulagement des vieillards est un devoir pour l'Etat qu'ils ont servi.

Curiosité. — Il y a, à Madrid, 14.977 immeubles avec un nombre total de 158,813 appartements, soit une proportion de 645 personnes par maison. Il y a dans un quartier près du centre de la ville, pour cent mille habitants, 932 maisons pour un total de 14.592 pièces, soit une proportion de dix personnes par pièce. Il y a des maisons de trois étages où logent plus de 800 personnes. Dans d'autres quartiers, on compte, pour un ensemble de 15 immeubles, 6235 personnes. Par conséquent, non seulement ces pauvres gens souffrent de la faim, mais encore ils vivent dans des taudis.

Pensée. — L'amour de la Patrie doit être subordonné aux lois de la justice.

### Au rancart, les chemins de fer

Ces jours derniers, aux fêtes de Lorette, deux cardinaux ont reçu ce qu'on appelle, — même lorsqu'il ne s'agit pas de personnalités ecclésiastiques, — le « baptême de l'air ».

Tout aussitôt l'on s'émerveille : des cardinaux en aéroplane !... Le chapeau rouge à côté du casque de l'aviateur !... Quelle illustration et quel symbole !...

Il ne faut rien exagérer... Nul mode de locomotion n'a soulevé autant d'appréhensions, fait dire et imprimer plus de sottises au début, que le chemin de fer. Et je suis persuadé que, lorsque, pour la première fois, on aura pu voir des cardinaux monter dans un train, cela aussi dut être considéré comme un événement.

Puis il y a eu l'automobile ; lorsque, collégiens en promenade, — voilà, hélas ! bien près de trente-cinq ans passés, — lorsque nous rencontrions les premières « voitures sans chevaux », imaginions-nous qu'elles circuleraient un jour jusqu'à causer de si terribles encombrements, — imaginions-nous que le Pape en aurait une dans les jardins du Vatican, — imaginions-nous que la traction automobile bouleverserait les conditions, non seulement de la vie, mais de la guerre !...

Mais il est bien évident que nous ne soupçonnions pas plus cela que nous n'envisagions alors sérieusement une guerre...

C'est elle, pourtant, c'est la guerre, qui a permis à l'aviation de brûler les étapes, et de parvenir, avec une rapidité foudroyante, à ce prodigieux développement.

Il est certain que l'on est arrivé très vite, pendant ces années où, à vrai dire, les conditions de l'existence étaient assez extravagantes et singulières, on est arrivé à ne plus considérer que le fait de circuler dans les airs constituait, à lui seul, un risque dont il y avait tout de même lieu de tenir également compte.

L'aviateur songeait aux périlleux hasards du combat aérien, aux menaces de la défense antiaérienne, — il avait oublié le danger aussi, s'élevant au-dessus du sol, d'y retomber écrasé...

Magnifique et généreuse inconscience ! Elle aura été pour tous une précieuse école, car, Dieu merci ! le courage sait être persuasif et contagieux.

Et c'est grâce à l'exemple, à la leçon si crâne des aviateurs, grâce aussi à leurs recherches et à leur entraînement, qu'avant vingt ans, — je l'ai toujours dit et j'en suis de jour en jour persuadé davantage, — le premier voyageur venu trouvera aussi naturel de « prendre l'aéroplane » que le train... Qui sait même si automobiles et wagons de chemin de fer ne nous apparaîtront pas alors aussi désuets que les vieilles diligences, fait remarquer Franc-Nohain, dans l'« Echo de Paris » !...

### La votation du 24 septembre

Voici la proclamation de l'Union Suisse des Paysans :

La Suisse est le pays des droits populaires. Le peuple élit non seulement les autorités, mais il se prononce au sujet des lois et peut même demander des modifications constitutionnelles par la voie de l'initiative populaire. Et la majorité décide.

Les événements de ces années dernières ont prouvé qu'il existe dans notre pays des partis politiques qui, à l'instar de ce qui s'est passé en Russie voudraient, en recourant à la violence et à la révolution, imposer la volonté d'une minorité. La grève générale de 1918 a montré au peuple suisse toute l'étendue du danger. Les projets révolutionnaires de ces partis ont avorté, mais les éléments qui les avaient conçus n'attendent que l'instant favorable pour enlancer le même coup la démocratie helvétique, la liberté et le bonheur du peuple suisse.

La loi fédérale au sujet de laquelle le peuple suisse rendra son verdict le 24 septembre a pour but de réprimer les tentatives de ce genre. Elle frappera ceux qui, par la violence, cherchent à modifier la Constitution et le droit.

Nous adressons un pressant appel aux agriculteurs et les engageons à se rendre en rangs compacts aux urnes. Nous nous souviendrons, le 24 septembre, de la grève générale. Et nous songerons aux centaines de jeunes soldats qui, par suite de cette criminelle tentative, ont dû sacrifier leur vie. La grève révolutionnaire n'eût sans doute pas éclaté si la loi pénale avait existé et ces douloureux sacrifices eussent été évités.

Nous voulons prévenir ! Mais s'il se retrouvait des éléments cherchant à prendre par la violence la haute main sur le peuple suisse, nous voulons avoir le moyen de les punir.

Citoyens ! Aux Urnes ! Pour la Patrie contre la révolution et la violence ! Votez oui !

### Le point de vue des chrétiens-sociaux

On nous écrit :

Il y a un mois, la « Tribune de Lausanne », dans un article de fonds signé Rod. R. et intitulé « Programmes politiques », disait : « Nous nous plaçons dès l'abord sur le terrain de l'autorité et nous voulons un gouvernement qui gouverne... Le pouvoir ne doit pas appartenir à 35 commissions ou sous-commissions, l'exécutif doit être un et les députés aux chambres fédérales ne doivent intervenir d'aucune sorte dans les décisions que prend le Conseil fédéral et dont il est seul responsable devant le pays. Nous repoussons l'institution d'une commission permanente des affaires étrangères et nous ne voulons rien d'un conseil économique, ou d'une quelconque de ces choses hybrides qui, sous prétexte d'étendre et de rendre plus efficace le contrôle parlementaire, affaiblissent l'exécutif ».

Nous disons volontiers de nous que nous sommes la plus vieille démocratie du monde, et nos « démocrates » s'expriment comme le « Roi Soleil », Louis XIV disait de lui : l'Etat, c'est moi.

Le chroniqueur de la « Tribune de Lausanne » nous semble prolonger cet esprit dans le temps, d'autant plus que par tous ses liens de famille et par d'autres encore, il se trouve être un porte-parole parfaitement représentatif de la majorité régnante aux Chambres.

C'est donc à des dirigeants animés de ce souffle que l'on va donner la loi Haerberlin. Qu'est-elle ? Très succinctement, voilà : notre Code pénal, parait-il, était démodé ; il date en effet de 1853. Pour lors, tous les juristes bien pensants, ayant ajusté toutes leurs lunettes, déclarèrent que ce pauvre Code était juridiquement inutilisable parce que, ce brave bouquin en mains, il n'y



avait plus moyen de punir les arrêts de travail qui pourraient être politiques et les grèves séditionnelles. Sous la présidence de M. Haerberlin, des juristes le remanièrent.

L'ancien Code punissait les actes ; le nouveau vise, en plus, à punir l'esprit qui pousse, ou provoque, à des actes souvent de désespoir, que dans certains milieux l'on appelle rudement et gravement « révolutionnaires ».

Les partisans de la loi Haerberlin (qui ne sont certes pas tous des durs) disent que, en somme, le personnel des entreprises d'intérêt général serait seul bridé par la dite loi. Mais si on l'examine (un peu comme les juristes examinent les textes qui leur sont soumis) on découvre facilement que de pauvres diables travaillant mal payés dans une entreprise privée, mettant leur activité au service d'une entreprise déclarée d'utilité publique, on découvre, disons-nous, que ces pauvres diables esquissant un mouvement salaire appuyé par un arrêt de travail, pourront être déclarés comme ayant attenté à la sûreté de l'Etat, et ainsi punis.

Ah ! certes, l'Etat a le droit de se défendre, il en a même le devoir et il faut bien qu'il en ait les moyens ! Quand a-t-on vu qu'il ne les ait pas pris ses moyens ?

L'Etat doit être essentiellement le défenseur de tous, son devoir lui est dicté par l'intérêt général (toute autre conception serait anarchique), c'est lui qui doit aider à tenir debout notre pauvre maison humaine et à la protéger contre des égoïsmes coalisés qui ne la rendraient plus habitable pour tous. Dieu nous garde de faire au démagogue, mais posons franchement la question, nous catholiques-sociaux : ne vous paraît-il pas momentanément bien enténébré le lumineux ordre chrétien de la justice et de la charité que nous devons réaliser ? Notre pauvre humanité vit-elle l'ordre voulu par le Maître ? Mammon ne triomphe-t-il plus ? N'y a-t-il rien à changer ? En conscience, voyons !

La loi Haerberlin, c'est le maintien de « l'ordre constitutionnel » établi, celui que nous voyons, dont le moins que nous puissions dire c'est qu'il doit être en tous cas amélioré, c'est pire encore, car suivant les gens au pouvoir, c'est l'étouffement de toutes les améliorations humaines et chrétiennes que l'on pourrait tenter. L'art. 45, lettre C, donne même le moyen d'exercer illégalement des pouvoirs publics en vue de rétablir un ordre constitutionnel qui se soucie fort peu d'instaurer le Royaume de Dieu et sa justice. Cette lettre C. de l'art. 45, c'est l'embryon du « fascisme ».

C'est par un arrêté d'exception comme celui-là, qu'en 1873, un catholique agissant, le très social Cardinal Mermillod, se voyait chassé de sa patrie, Genève. Non, pour nous, chrétiens-sociaux du Valais entier, ce n'est pas faire œuvre de salubrité publique que de voter une telle loi, et c'est avec tout notre cœur, (le cœur a peut-être des raisons que la raison ne connaît pas) que nous la repoussons. Nous nous refusons à voter une loi où « le politique » pourra intervenir, à tort et à travers, dans l'« économique », pour augmenter encore la pire des confusions.

HOFER, *secrét.-ouvrier.*

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

### MÉDIATRICE

L'offensive turque vient de s'achever par un succès foudroyant et complet. En ce moment, les événements militaires chôment, mais les combinaisons politiques vont leur train.

La France s'apprête à jouer le rôle de médiatrice.

Sincère amie des Turcs, en même temps que gardienne vigilante des intérêts internationaux, elle est bien placée pour jouer, en l'espèce, le rôle de conciliatrice. Toute son histoire en Orient nous la montre jouissant auprès de la Porte d'une influence prépondérante dont elle use pour le plus grand bien de l'Europe et des Turcs eux-mêmes. Doit-elle renoncer à faire revivre cette tradition, et les rivaux qui s'obstinent à la combattre ne finiront-ils pas par comprendre qu'en s'y ralliant ils serviraient leurs propres intérêts.

Sur la demande de l'archevêque de Smyrne, le Pape a ordonné l'envoi im-

mediat d'une somme considérable pour secourir les réfugiés chrétiens de l'Asie-Mineure.

### Smyrne en flammes

On mande de Smyrne qu'un immense incendie a détruit le quartier grec et arménien et s'est étendu à d'autres quartiers. La population a été prise de panique. Les navires italiens s'efforcent de sauver la colonie italienne. A la suite de ces nouvelles, le gouvernement italien a pris des mesures énergiques pour l'envoi à Smyrne de navires chargés de vivres et de médicaments. D'autre part, le gouvernement va ordonner la concentration dans le port de cette ville de navires destinés à protéger la population et la colonie italiennes.

### Incendie de l'arsenal de Pola

Depuis mercredi à minuit, l'arsenal militaire et naval de Pola est en flammes. L'incendie qui paraît avoir été provoqué par une explosion, s'est rapidement propagé et a gagné les ateliers principaux. Il menace aussi les bâtiments environnants ainsi que les chantiers. Les dégâts causés sont considérables. L'arsenal de Pola est l'un des plus grands et des plus importants de l'Italie.

### Lamentable odyssee de Polonais

Le paquebot « André-Lebon », courrier d'Extrême-Orient, est arrivé ce matin à Marseille. Parmi les passagers se trouvaient cent trente-neuf réfugiés polonais dont l'odyssée est lamentable : ils ont quitté la Pologne il y a près de cinq ans, ont traversé toute la Sibirie, en proie à la plus atroce des misères, et sont venus finalement échouer à Shanghai. Ils déclarent que des dizaines de milliers de leurs compatriotes errent à l'aventure en Sibirie, cherchant à gagner les ports du Pacifique. La police spéciale des ports procède à une enquête sur l'un de ces réfugiés, dont les propos et la propagande bolchévistes à bord avaient été signalés par d'autres passagers.

## NOUVELLES SUISSES

### La Journée officielle au Comptoir

C'était jeudi la journée officielle du Comptoir suisse. La délégation du Conseil fédéral, composée de MM. Haab, président de la Confédération, et Schulthess, chef du Département fédéral de l'économie publique, était arrivée mercredi.

Les délégués des cantons et des grandes associations suisses sont arrivés à 10 h. à l'entrée du Comptoir, où ils ont été reçus par MM. Faillettaz, président, Henri Muret, directeur, et les membres du conseil d'administration. Après les présentations, les délégations ont, sous la conduite de MM. Muret et Faillettaz, visité les halls et stands, qui représentent un parcours de 1500 mètres. Les hôtes officiels ont manifesté leur sentiment de satisfaction sur ce qu'ils ont vu et vivement félicité les dirigeants du Comptoir.

Les hôtes officiels du Comptoir suisse, accompagnés de M. Frédéric Barbey, ministre de Suisse à Bruxelles, se sont retrouvés à 12 h. 30 au restaurant pour un dîner officiel qui comptait environ 200 couverts. Ils ont entendu des chœurs du Chœur des Vaudoises en costumes nationaux et de l'Union instrumentale de Lausanne.

Tout à tour ont pris la parole MM. Faillettaz, Haab, Bujard et Freymond. A son apparition à la tribune, M. Haab, président de la Confédération, a été salué par de longues acclamations.

M. Haab a exprimé ses remerciements aux autorités cantonales vaudoises, à la ville de Lausanne, ainsi qu'aux personnes qui ont apporté leur aide à la réussite de l'exposition.

Il a rappelé l'importance primordiale de l'agriculture pour notre pays, disant qu'elle est un des piliers de notre indépendance. Il a insisté sur la nécessité de l'appui et de l'encouragement à apporter à cette branche de notre activité nationale.

« Puisse, dit-il, la collaboration de l'agriculture, de l'industrie et des arts et métiers, dont le Comptoir suisse nous fournit un si beau témoignage, servir d'exemple pour la

collaboration, sur le terrain politique, de ces grands groupes professionnels. Car notre pays s'acheminerait bientôt vers la ruine si chaque classe se mettait à ne plus songer qu'à ses propres intérêts.

« La Providence nous a, pendant ces dernières années de guerre, miraculeusement protégés des terribles dangers qui nous environnaient. Tant par gratitude que par simple respect de nous-mêmes, nous avons le devoir de chercher à nous montrer dignes de cette protection.

Messieurs et chers Confédérés, j'ai foi dans l'avenir de notre pays, parce que je crois fermement au patriotisme et aux vertus civiques du peuple suisse, et parce que je connais son zèle et son ardeur au travail, dont cette exposition nous fournit une nouvelle preuve.

Puisse les temps difficiles que nous traversons nous fortifier, tremper nos cœurs et cimenter notre indissoluble union, afin que nous arrivions à préserver de tous dangers notre patrie bien-aimée, pour la transmettre à nos enfants, fière, intacte et libre, comme nous l'avons reçue de nos pères. »

### Une auto brûlée - Un cheval asphyxié

Un incendie a éclaté mercredi soir, vers 8 h. 1/2, à Romont, dans le garage d'automobiles, propriété de M. Criblet, vétérinaire. Un voyageur de Zurich y avait remis sa machine.

Un employé qui voulait rectifier de la benzine s'étant approché d'un récipient en portant une lampe à acétylène, le récipient fit explosion. Il en est résulté un violent incendie.

L'automobile du voyageur est resté dans le feu, et un étalon, propriété de M. Criblet, a été asphyxié par la fumée.

Les pompiers ont dû travailler ferme pour éteindre l'incendie, 45 litres de benzine ayant fait explosion.

### Tué par un taureau

Un affreux accident vient de mettre en deuil une famille de Cugy (Fribourg). Samedi soir, un enfant de 13 ans, le jeune Emery, qui voulait caresser un taureau, a été serré par celui-ci contre un mur et écrasé. Le pauvre garçon a été transporté de suite à l'Infirmerie de Payerne ; il a succombé mardi matin après d'horribles souffrances.

### Le rapport du général Wille.

La commission du Conseil national pour le rapport du général s'est réunie à Brunnen sous la présidence de M. Lohner de Berne. Elle propose d'approuver le message du Conseil fédéral, de prendre connaissance du rapport du général et de remettre ce rapport au Conseil fédéral pour emploi lors de la revision de la loi militaire fédérale. On présentera la demande d'une meilleure limitation de la compétence du Conseil fédéral et de celle du général, surtout en ce qui concerne l'état de neutralité armée non prévu par la loi militaire fédérale et tel qu'il existait pendant la guerre. Au commencement de la session d'automne, la commission se réunira encore une fois pour prendre des décisions à ce sujet.

### Les assurances allemandes.

Une assemblée, composée de personnes ayant contracté des assurances auprès des compagnies allemandes, s'est tenue hier soir à Berne, sous la présidence de M. le conseiller national Oscar Schneeberg. On a décidé de créer, pour la ville de Berne, une association de tous les assurés, en vue de défendre leurs intérêts, en collaboration avec d'autres groupements similaires en Suisse. Un comité a été chargé de rechercher si une responsabilité éventuelle incombe aux autorités fédérales.

On estime que la convention conclue avec l'Allemagne est insuffisante, et l'on recommande de demander aux Chambres fédérales de ne pas la ratifier.

### Poignée de petits faits

M. Nicole, conseiller national, député socialiste, interpellera le Conseil d'Etat au sujet de la création d'un mouvement fasciste à Genève.

Au congrès des associations scientifiques, qui se tient à Hull, on a appris hier l'existence d'une nouvelle race canine, le chien-lion, créé en Rodhésie pour combattre les lions, fort nombreux dans le pays.

Sans indiquer par quel croisement on est arrivé à produire ce nouveau chien, le professeur Myres le décrit comme suit :

Un animal fort et trapu qui, à l'exemple du lion, a la tête recouverte d'une crinière.

— La Cour d'assises zurichoise vient d'acquitter un chauffeur, Fritz Gutmann, accusé d'homicide par imprudence, pour avoir écrasé un enfant. La Cour a estimé que la victime seule était fautive.

— Trois décès dus, croit-on, à une maladie épidémique, qui serait la peste bubonique, viennent de se produire à Tripoli (sur la côte de Syrie) parmi les réfugiés arméniens. Cent quarante personnes sont maintenant en observation.

— Les recettes douanières se sont élevées, du 1er au 10 septembre, à 3 millions 472.589 fr. 38 contre 3.100.886 fr. 97 pour la période correspondante de 1921, soit une plus-value de 470.702 fr. 41 pour 1922. Du 1er janvier au 10 septembre, ces chiffres s'élèvent respectivement à 104.687.897 fr. 07 en 1922 contre 57.822.754 fr. 81 en 1921, soit une plus-value de francs 46.865.142 fr. 26 pour 1922.

— A Belp (Berne) un ouvrier, Hans Ndegger, 65 ans, déchargeant des marchandises à la gare fit un faux pas et tomba d'un camion sur le pavé de la rue. Conduit à l'hôpital de Belp, il est mort des blessures internes qu'il avait subies.

— A Tanger, au cours d'une rixe entre matelots italiens et espagnols, un agent de police a été tué et un autre blessé. Les matelots ont riposté. Un Italien a été tué à coups de baïonnette.

— Le tribunal fédéral a décidé jeudi que ceux des membres de la Société Cooperativa italiana de Zurich qui ont passé au parti communiste ont perdu « ipso jure » leur qualité de membres à la dite coopérative, étant donné que le titre de membre est l'appartenance au parti socialiste italien en Suisse.

— Les journaux de Paris reçoivent de Moscou un télégramme annonçant qu'Enver pacha vient de subir un important échec et bat rapidement en retraite vers l'est. Toute son artillerie serait tombée aux mains des soviets.

— Mlle Joséphine Anklin, qui fut récemment victime d'une tentative de meurtre de la part de son neveu, a succombé à l'hôpital. Les obsèques ont eu lieu mardi matin, à Liesberg, avec une grande participation de la population, encore profondément émue par cette tragédie.

— Le Conseil français des ministres, dans sa séance de jeudi après-midi, a fixé au 12 octobre la rentrée du parlement et a approuvé les décrets modifiant l'application de la loi de huit heures pour les chemins de fer et la marine marchande.

Dans les milieux officiels, on assure que la visite de M. Dubois n'a aucunement modifié les résultats de la délibération du matin.

— Selon le « Lokal Anzeiger », une bande armée a fait irruption dans un magasin de café à Königshütte, à Berlin, dans le but de s'emparer de la caisse.

La police a poursuivi la bande jusque sur les toits. Une fusillade s'en est suivie. Deux bandits ont été tués, ainsi que deux agents de police. Un autre bandit a été arrêté.

## NOUVELLES LOCALES

### Les fêtes de St-Maurice

On nous communique :

Le pèlerinage au Tombeau de Saint Maurice, le 24 septembre, sera précédé de deux journées de prières.

Dès le 21 à midi jusqu'au 22 à minuit, les fidèles peuvent gagner les indulgences de la Portioncule aux conditions ordinaires en faisant les visites à l'église de l'Abbaye.

Le 22 et le 23 aura lieu, en l'église des Martyrs, à 10 h. un office pontifical avec allocution de circonstance.

Chaque jour, à 3 h. 1/2, seront chantées les vêpres pontificales.

Le 22, au soir, commencera à 8 h. 1/2 l'exercice solennel de l'Heure Sainte, suivi de la Bénédiction du T. S. Sacrement.

Le 23, à 6 h. du soir, à la Chapelle de N.-D. du Scex, récitation du Chapelet, chant des Litanies et du *Salve Regina*, vénération des Reliques de Saint-Amé, fondateur de l'Ermitage.

Le 24, journée du pèlerinage valaisan, les cérémonies se dérouleront selon le programme.

### Logement

Les personnes qui prendront part à ce Triduum et qui voudront s'assurer un logement pour une, deux ou trois nuits sont priées de s'adresser à M. le Président de la Commission du Pèlerinage à St-Maurice.

### Montana. — (Corr.)

Les échos de la montagne se répercutent parfois dans la plaine, témoin le centenaire qui a mis dimanche dernier Montana dans la joie.

Depuis 1812, Montana ne comptait plus de prêtres parmi ses ressortissants ; or, le 10 septembre dernier, cette paroisse célébrait la Première Grand'Messe solennelle d'un fils de St-François, le R. P. Gilbert Rey.

Rien n'a manqué au succès de cette pieuse cérémonie : Triduum préparatoire prêché par le R. P. Jean-Marie en l'honneur du centenaire de S. Fidèle de Sigmaringen ; exécution de la messe du centenaire valaisan, de M. Haenni, professeur à Sion, sous l'habile direction de son fils Georges, à qui est due la plus grande réussite de la fête.

Tous ces succès cachent d'obscurs mais d'admirables dévouements qui réveillent dans nos peuples la vivacité et la fécondité de la Foi ancestrale. Vive la Chorale de Montana ! En avant ! Courage !

De fins connaisseurs font aussi le plus bel éloge du jeu d'orgue de cette petite église alpestre. Cet orgue est l'œuvre de notre sympathique concitoyen, M. Carlen, de Brigue, qui l'a livré à la paroisse en 1915.

Le Bulletin paroissial de Lens-Montana a reçu communication d'un magistral rapport sur ce beau centenaire dont nous félicitons de tout cœur la paroisse de Montana et son digne Curé.

Au R. P. Gilbert tous nos vœux d'heureux apostolat ! A sa famille nos plus sincères félicitations. *Un assistant.*

### La Grotte des Fées à St-Maurice

O toi qui du Léman laissant les doux rivages, Vas chercher en Valais les spectacles sauvages  
Sans apprêt et sans art, tels que Dieu les fit, Arrête ici tes pas ; le nom seul te suffit : C'est la Grotte aux Fées, dont l'antique légende

Des bords de la Viège à la côte romande A bercé tes enfants... Les Fées ont quitté Leur noire demeure, mais, le prix acquitté, Tu pourras à ton tour sous ces sombres arcades

T'offrir à contempler les bruyantes cascades Et l'aimable fontaine, au précieux secret, Qui rend à tous espoir et jeunesse et attrait... Ne vas donc pas plus loin. Arrête ici tes pas, Monte à la Grotte, car, ce que tu ne sais pas, C'est qu'en donnant à nous, c'est aux pauvres qu'on donne,

Et qu'à la charité Dieu toujours pardonne. *Un visiteur.*

P.-S. — A l'occasion du Jeune Fédéral et de la Saint-Maurice, vendredi, il est fait 50 % de rabais aux visiteurs.

### Grave explosion à Barberine

Une très grave explosion a eu lieu à Barberine. Une cartouche de dynamite, restée intacte depuis l'année dernière sans que personne connaisse son existence, a éclaté, atteignant deux braves ouvriers. L'un, nommé Chabloz, âgé de 22 ans et originaire de Dorénav, a perdu très probablement la vue, sans compter d'autres nombreuses contusions ; le second, un Italien, a eu les yeux également atteints et souffre d'autres contusions et brûlures. Les deux victimes ont été transportées à la Clinique St-Amé à St-Maurice où elles reçoivent les soins délicats que nécessite leur état.

### La journée valaisanne au Comptoir Suisse

Le train spécial prévu pour le mardi 19 septembre n'aura pas lieu :

Le nombre d'inscriptions n'étant que de 300 environ et vu les exigences de la Direction des Chemins de fer fédéraux, il n'a pas été possible d'assurer la mise en marche d'un train spécial.

Par contre, le premier train du matin quittant Sion à 5 h. 25 partira de Sierre à 4 h. 45, et de St-Léonard à 4 h. 55, dans le but de permettre à la population du district de Sierre de profiter de cette journée.

Tous les participants bénéficieront de la taxe réduite, c'est-à-dire que le billet II<sup>me</sup> classe simple course est valable pour l'aller et retour en III<sup>me</sup> classe (réduction environ 30 %). Il est cependant nécessaire de faire timbrer le billet à l'entrée du Comptoir.

### Programme de la journée

9 h. Départ de la gare de Lausanne. En cas de beau temps en cortège, sinon, trams à disposition.  
9 h. 30. Visite du Comptoir.  
12 h. 30. Dîner en commun au Restaurant du Comptoir (fr. 4.—)



Discours de réception, etc.  
14 h. 30. Concert et représentation de la Société des « Vieux Costumes de Val d'Illy ». *Le Comité d'organisation.*

**Les Vieux Costumes de Val d'Illy.**  
Nous apprenons avec plaisir que la Société des Vieux Costumes de Val d'Illy, ainsi que la Musique de 1830 viennent d'être demandés par le Comité du Comptoir Suisse pour donner une représentation le 19 septembre, au Comptoir, à l'occasion de la journée valaisanne.

Nul doute que cette vaillante et courageuse Société n'obtienne le succès qu'elle mérite.

Nous espérons que nombreux seront les Valaisans qui se rendront à Lausanne pour applaudir nos amis du Val d'Illy. *(Voir détail de la journée plus haut)*

**Programme**

1. Rose des Alpes, (schottisch)
2. Mouchoir rouge (valse)
3. Bergère du Hameau (monferine)
4. Symphonienne, (quadrille)
5. Fougère (polka)
6. Edelweiss (monferine)
7. Danse des matelots
8. Chanson du Gros Bellet.
9. Myrtille (monferine)
10. Primevère (foire d'Illy)
11. Lou tré tzapé (les trois chapeaux)
12. La Massacrante.
13. Schottisch double
14. La Valaisanne.
15. Myosotis (valse-marche)
16. Les Rubans.

Ce programme choisi et varié ne manquera pas d'intéresser au plus haut point les participants à la journée valaisanne.

**Acte de vandalisme**

Un odieux acte de vandalisme a été commis au château de la Vorpillère, sur Massongex, propriété des héritiers du Comte Riant. On est pénétré dans le château et on y a brisé meubles, vaisselles et déchiré linges, tapis et tentures. Rien n'y a été respecté. Ainsi des oiseaux empaillés ont été absolument déplumés, et les livres de la précieuse bibliothèque du Comte Riant gisent, abîmés, jusque dans les corridors où ils furent jetés pêle-mêle. Tout dans le château a été visité, de la cave au grenier. La chapelle elle-même a été la victime des auteurs de ce bas acte de vandalisme, car le mobile du vol dut être écarté. L'on est en présence d'un acte de vengeance manifeste. La police informe et enquête.

**SPORTS**

**Grand match à Monthey.**

Les quelques équipes de sa catégorie que notre première — bien que généralement dans une forme très mixte — a tâchées ces derniers temps, ont succombé avec une telle unanimité et d'une manière si péremptoire, que cela nous dispense de nous étendre sur la forme actuelle de nos champions et sur les perspectives que nous laisse entrevoir leur préparation minutieuse.

Désireux d'éprouver une dernière fois cette forme avant les rencontres officielles du championnat suisse, les dirigeants du club montheyens ont conclu pour dimanche prochain 17 courant, un grand match avec l'équipe promotion du Servette F. C. de Genève, finaliste du championnat romand 1921-1922, champion genevois, série A. 1922.

Nous avons déjà tout dit sur ce prodigieux Servette F. C. *l'académie du football suisse*, comme l'appellent certains sportifs étrangers, et notre modeste appréciation serait bien pâle pour célébrer les mérites du grand club dont les représentants seront nos hôtes dimanche.

Aussi bornons-nous notre tâche à prier tous ceux qu'intéresse notre jeu à se rendre nombreux sur l'emplacement des sports dimanche. Quelle que soit la valeur des Genevois, ils peuvent être assurés que les Montheyens opposeront à une technique raffinée et déroulante, l'énergie proverbiale qui a si souvent attiré sur eux l'attention des sportifs de notre pays.

Et les efforts du grand club valaisan qui a porté si loin le bon renom du sport dans notre petite patrie méritent d'être soutenus par une participation digne au surplus de la valeur des adversaires.

Avant cette grande rencontre qui aura lieu à trois heures, les spectateurs

verront aux prises l'excellente première équipe de Bex avec le deuxième team du V. C. Monthey.

*Le Comité de Presse.*

**Départ pour les Missions.**

Lundi dernier sont partis de Lucerne cinq nouveaux missionnaires capucins, pour la préfecture apostolique de Darressalam (Afrique orientale) : le Père Paul, de Zoug, le Père Meinrad, de Schwyz et trois Valaisans : le Père Philémon Maytain, de Nendaz, le Frère Modeste Morard, d'Ayent et le Frère Mathias Gsponer, d'Embd. A ce voyage se sont jointes quatre Sœurs missionnaires de Baldeg (Lucerne). Que la grâce de Dieu les accompagne dans leur long voyage et leur pénible ministère !

**Chippis. — (Corr.)**

On ne peut se rendre à Chippis sans remarquer l'édification de la nouvelle église de cette paroisse.

Construite richement, parée d'un style plutôt gothique, ses angles et ses colonnades en marbre du Jura, elle attire vers elle l'attention du public. Son clocher, élané vers le ciel comme une cime de nos Alpes, voit actuellement à ses pieds de superbes cloches récemment importées de la maison J. F. Weule, Bochenem am Harz, en Allemagne.

Au nombre de huit, représentant les tons de la gamme, ces cloches sont très visitées. La plus grande mesure 198 cm. de diamètre à sa base, 156 cm. de haut, et pèse respectivement 3200 kilogrammes. Elle doit, par conséquent, surpasser en poids et mesure la grande de Bagnes, détenant jusqu'ici le record de la grosseur en Valais.

Le coût de l'église approximativement connu, et à part, celui des cloches, s'élèverait, rendues à destination, frais de port et de douane compris, à 26.000 francs.

Prochainement, cette belle collection sera montée au clocher au moyen de poulies, et les populations environnantes entendront avec plaisir la première envolée de ces cloches sœurs.

H. R.

**Monthey. — Bénédiction du drapeau de l'« Harmonie ».**

Les personnes qui désiraient prendre part au banquet du 24 septembre prochain auquel assisteront, outre les harmonies de Sion et de Monthey « in corpore », les invités et délégués des diverses sociétés du canton et de la Suisse romande, sont priées de se faire inscrire, pour le 20 crt. au plus tard, chez M. P. M. Boissard, Café de Galatas, F. Rast Café de la Place ou auprès d'un des membres du comité de l'harmonie.

Et que les fins gourmets se rassurent quant à l'exécution du menu choisi qui a été arrêté pour la circonstance : c'est notre Vatel local P. M. Boissard qui dirigera les services culinaires avec l'art que l'on sait et dont les palais délicats tiendront certainement à apprécier les mille et une subtilités.

La diminution du prix de certaines marchandises (qui donc attribuait le monopole de la vie chère à notre localité !) nous a permis de fixer le prix de ce banquet à la modeste somme de 4 fr. vin compris, ceci en modification à notre avis personnel aux diverses sociétés qui prévoyait un prix de 5 fr. par personne.

Il ne nous reste maintenant qu'à rappeler à nos amis les listes de souscription qui circulent à notre intention et à souhaiter le beau temps pour le 24 septembre prochain qui fera date glorieuse dans l'histoire déjà si riche des sociétés montheyennes.

*La Commission de Presse.*

**Réunion de maires et de présidents de communes.**

D'après une information du *Journal des Débats*, à la suite de la récente visite à Genève de M. Herriot, député et maire de Lyon, une réunion des maires français et suisses de la région du Léman et de la vallée du Rhône aura lieu le 12 octobre à Genève. Il s'agit d'élaborer un programme d'action en vue d'orienter davantage vers Lyon le courant des affaires de la Suisse romande.

**Les postes de Grimsel.**

La direction générale des postes suisses s'est vu obligée de cesser l'exploitation du trafic postal entre Handeg et Gletsch, sur la route du Grimsel, parce qu'il y a un mètre de neige gelée et que le canton refuse d'ouvrir la route. Jusqu'au 17 septembre, les auto-cars du Grimsel circuleront seulement encore entre Meiringen et Handeg.

**Exposition d'horticulture.**

La Société cantonale d'Horticulture organise pour les 21, 22 et 23 octobre une assemblée-exposition à Martigny-Ville.

**AVIS. — Le « Nouvelliste » de ce jour contient six pages.**

**Chefs des départements de l'Agriculture.**

Les chefs des Départements de l'agriculture se sont réunis mercredi à Lausanne sous la présidence de M. Studler (Aarau), pour discuter de la crise agricole, des moyens propres à l'atténuer et, de ce fait, de la politique économique du Conseil fédéral.

Après une introduction de M. Studler, la conférence a entendu des exposés du plus haut intérêt faits par MM. Schulthess, conseiller fédéral, Dr Käppeli, chef de la division de l'agriculture, Dr Laur, directeur de l'Union suisse des paysans, après quoi une discussion très nourrie s'est engagée.

Le soir, nos Confédérés ont été reçus par le Conseil d'Etat vaudois à l'Hôtel Central-Bellevue. Au dessert, des paroles cordiales ont été prononcées par MM. Bujard, président du Conseil d'Etat, Schulthess, conseiller fédéral, et Studler, président de la conférence.

La conférence a repris séance jeudi matin à 8 h. et à 10 heures, elle s'est rendue au Comptoir suisse pour participer à la Journée officielle.

**L'assurance au Comptoir Suisse.**

« La Suisse », la compagnie bien connue d'assurances sur la vie et contre les accidents, à Lausanne, fondée en 1858, inaugure au Comptoir suisse à Lausanne une innovation : *l'assurance gratuite.*

Tous les Valaisans qui se présenteront mardi à son stand No 60 dans la Grande Halle, pourront se faire délivrer gratuitement une petite police qui les assurera contre les accidents mortels, et cela pendant toute la durée de leur séjour dans l'enceinte du Comptoir Suisse.

Souhaitons que nul ne soit frappé d'un malheur pareil. Mais si la fatalité le voulait, les héritiers n'auraient qu'à s'adresser à la Direction de « La Suisse » pour toucher les 1000 francs que leur assure cette police gratuite.

C'est là un moyen très original et fort réussi de répandre et de propager l'idée de l'assurance et de la prévoyance sociale, car chacun sait que « La Suisse » fait toute opération d'assurances sur la vie et de rente, ainsi que contre les accidents et la responsabilité civile.

Tous les renseignements sont donnés gratuitement par M. Albert Roulet, agent général de la Compagnie pour le Canton du Valais, à Sion.

**Cours de vinification.**

Un cours d'une durée d'un jour sur le *Traitement de la vendange*, aura lieu le mardi 26 septembre prochain à la *Station fédérale d'essais viticoles de Lausanne (Montagibert).*

Adresser les inscriptions jusqu'au 23 septembre au soir, à la Division de Chimie de la Station viticole, qui enverra le programme-horaire du cours.

**XXVème Fête romande de lutte.**

Les inscriptions des gymnastes-luteurs pour la Fête romande de lutte, qui aura lieu à Vevey le 1er octobre, arrivent nombreuses. Nous rappelons aux luteurs qui ont négligé de retourner leur bulletin d'adhésion que les inscriptions doivent parvenir au Comité d'organisation, à Vevey, jusqu'au 18 courant, dernier délai.

**LES VIPÈRES**

**Les hérissons et les porcs les mangent**

Aux excursionnistes et aux chasseurs, il n'est pas superflu de rappeler que la vipère existe encore en Valais et n'y est pas en quantité négligeable. Nous en avons même deux espèces, la vipère aspic (*vipera aspis*) et la vipère peliade (*vipera berus*). La première est la plus dangereuse. Sa longueur varie entre 30 et 75 centimètres. Son corps est trapu, couvert d'écaillés ondulées ; sur le dos, des taches foncées forment deux lignes en zigzag ; la tête est triangulaire et montre en arrière deux traits bruns caractéristiques en forme de V — une véritable initiale. La queue est courte, conique, et termine brusquement le corps. La coloration générale est variable, tantôt grise, tantôt roussâtre, noire ou brune. Cette espèce est très disposée à

mordre. La vipère peliade est moins à redouter ; elle ne mord que lorsqu'elle se voit directement menacée. Ses crochets, (dents à venin) sont plus petits, ses mâchoires moins puissantes. Sa queue est plus mince. Couleurs fauve, noire, grise ou rousse.

On distingue assez facilement ces dangereux reptiles des couleuvres inoffensives. Celles-ci ont une robe nuancée d'un certain éclat, la tête aplatie, le corps marqué d'une double ligne de petites taches brunes. La couleuvre à collier porte autour du cou deux taches jaune pâle. Sa taille peut atteindre plus d'un mètre de longueur. Elle se meut très rapidement et fuit, en général, au moindre bruit. La vipère ne se dérange pas si facilement et ne se sauve que lorsqu'elle est menacée d'être écrasée. Contrairement à une opinion répandue, elle ne se dresse pas sur sa queue pour mordre, elle élève simplement sa tête à 10 ou 20 centimètres du sol et fait entendre un sifflement menaçant. Il est donc assez facile de se mettre à l'abri de ses atteintes, pendant les marches, en s'armant de fortes guêtres un peu hautes ou de jambières en cuir. Si, par malheur, en se baissant, on est piqué à la main ou à la tête, il est de toute urgence de prendre les plus énergiques mesures prophylactiques, en attendant l'intervention du médecin.

Si le chien est victime de la vipère, d'autres animaux savent admirablement s'en débarrasser, ou même s'en nourrir, entre autres le hérisson et le porc. Si l'on réunit dans une cage une vipère et un hérisson, on assiste à une lutte très curieuse. La vipère se dresse, siffle et se jette sur le hérisson ; mais celui-ci rabat son casque épineux, laisse le reptile dépenser son venin en pure perte et, quand les glandes des terribles crochets sont taries, le hérisson attaque à son tour, casse la colonne vertébrale du serpent, puis lui coupe la tête et dévore le corps. Aussi, dans les bois où l'on a eu soin de mettre quelques couples de hérissons, les vipères n'ont point tardé à disparaître.

Quant au porc, il est si friand de ces reptiles qu'il en fait sa nourriture exclusive dans certaines localités de France où ils pullulent, et cette alimentation insolite communique à sa chair une saveur très appréciée des gourmets. Ce fait est connu de longue date, et nous trouvons dans les *Mémoires* de Saint-Simon, cet intéressant détail culinaire : « J'allai souper, avec tous les Français de marque, chez le duc del Arco, qui nous avait invités, où plusieurs des plus distingués de la Cour se trouvèrent. Le souper fut à l'espagnole. On y servit de petits jambons vermeils, fort rares en Espagne même, qui ne se font que chez le duc d'Arco et deux autres seigneurs, propriétaires de cochons enfermés dans des espèces de petits parcs, remplis de falières, où tout fourmille de vipères, dont ces cochons se nourrissent uniquement. Ces jambons ont un parfum admirable et un goût si relevé et si vivifiant qu'on est surpris, et qu'il est impossible de manger rien de si exquis. » M.

**LES CHANGES**

Le Français est à 40.55 ; l'Italien à 22.55 ; l'Allemand à 0.35 ; l'Anglais à 23.62 ls ; l'Américain à 533 ; le Belge à 38.20 ; l'Espagnol à 81.25 ; le Hollandais à 206.50 ; l'Autrichien à 0.006 ; le Tchecoslovaque à 17.70 ; le Hongrois à 0.16 ; le Suédois à 140.50 ; le Norvégien à 88.50 ; le Danois à 113 ; le Bulgare à 3.20 ; le Polonais à 0.007 et le Serbe à 8.

**Dernier Courrier**

**La question de la Thrace**

LONDRES, 15. — (Havas). — On mande de Constantinople au *Daily Telegraph* que, selon une dépêche provenant d'Athènes, le conseil des ministres grec a décidé de concentrer son attention sur la Macédoine et la Thrace, cet-

**ON DEMANDE Jeune fille**

pour aider aux travaux d'un ménage, et aimant les enfants. Adresser offres écrites à Mme E. Zimmermann-Jardinier, — Charrière 102 Chaux-de-fonds.

**A vendre, faute d'emploi et à bonnes conditions 2 vases de cave ovales**

contenant chacun 2000 litres. Ils sont déposés à Evionnaz. Pour visiter, s'adresser à M. METTAN Joseph, vins, à Evionnaz, et faire offrir à Mme Vve M. Richard, Café, Nax.

**A VENDRE poussette-charrette**

en bon état, deux capotes à bas prix. S'adresser au Bureau du journal, sous 30. A la même adresse

**Monsieur électricien cherche place, intérieur ou extérieur, surveillance de moteur ou comme machiniste**

te question étant la plus grave qui soit à résoudre actuellement.

Le gouvernement grec a demandé aux gouvernements de Bucarest et de Belgrade quelle serait l'attitude de ces derniers en cas d'une attaque bulgare.

**La détresse des réfugiés**

ATHENES, 15. — (Agence d'Athènes). — Le gouvernement a fait auprès des puissances de nouvelles démarches demandant l'envoi de bateaux pour sauver près d'un demi-million de réfugiés chrétiens qui attendent anxieusement sur différentes parties de la côte d'Asie-Mineure. Quelques centaines de milliers de réfugiés dans l'île de Marmara craignent une attaque des Turcs de Kavabiglia. La petite île est dépourvue de tout moyen pour leur entretien.

Une grande commission a été constituée à Athènes sous la présidence de la reine pour donner des soins aux réfugiés.

Le président du conseil a reçu une délégation des députés de Thrace, à laquelle il a déclaré que le gouvernement prendra toutes les mesures imposées par la situation.

**L'Amérique et le désarmement**

NEW-YORK, 15. — (Havas). — Commentant la déclaration récente de lord Robert Cecil relativement au désarmement, le *New-York Times* écrit :

« On s'attend à ce que tous les membres de la Société des nations se joignent à la France et à la Grande-Bretagne pour accepter le plan de désarmement de lord Robert Cecil. Les Etats-Unis ne seront pas du nombre, mais incidemment, ils trouveront une protection dans le plan parce que la menace de guerre sera amoindrie si une telle assurance est effectivement organisée en Europe. Américains adversaires et Américains partisans de la Société des nations doivent de tout cœur applaudir aux efforts faits pour amener en Europe les conditions qui sont nécessaires pour rendre possible un désarmement progressif. Le plan de lord Robert Cecil est conforme à la doctrine de Monroe », dit en terminant le journal.

**Gare aux maux de pieds**



Ne négligez pas cet avertissement et ne continuez pas à souffrir de maux de pieds qui vous font subir de véritables tortures, quand il est si facile de les éviter et d'y remédier : pieds enflés, brûlants et meurtris par la fatigue et la pression de la chaussure, pieds échauffés et irrités par une transpiration abondante, cors, durillons et autres callosités douloureuses, tous ces maux sont promptement soulagés et guéris par de simples bains de pieds d'eau chaude additionnée d'une petite poignée de Saltrates Rodell.

Il suffit d'y tremper les pieds pendant une dizaine de minutes pour que les pires souffrances disparaissent comme par enchantement ; cors et durillons sont ramollis à un tel point que vous pouvez les enlever facilement sans couteau ni rasoir, opération toujours dangereuse. De tels bains saltrates, rendus médicaux et en même temps oxygénés remettent et entretiennent les pieds en parfait état, de sorte que vos chaussures les plus étroites vous semblent aussi confortables que les plus usagées. 2343

DANS TOUTES LES PHARMACIES **SALTRATES RODELL** SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

Buvez un **2045** «Luy», Cocktail-Siphon apéritif et désaltérant idéal.



**ON DEMANDE**

**Bonne fille**

très adroite pour aider au ménage dans bon Café Restaurant.  
S'adresser au bureau du Journal sous F M.

**ON DEMANDE**

de suite une bonne cuisinière Café

HOTEL BRISTOL, Territet.

**Voyageurs**

à la Commission visitant clientèle particulière des cantons de Vaud, Valais et Fribourg sont demandés par importante fabrique suisse de lingerie et broderies.  
Forte commission à personnes qualifiées et munies de références de 1er ordre.  
Offres sous Case 11044 Lausanne-Gare.

**On demande**

**DOMESTIQUE**

de campagne sachant soigner les chevaux et au courant des travaux agricoles.  
S'adr. à COUDRAY Saillon

**ON DEMANDE**

dans famille catholique (3 personnes) pour fin septembre commencement octobre

**FILLE**

17 à 19 ans, pour aider aux travaux du ménage. Offres avec références à Mme Ad. Portmann Porrentruy.

**Jeune domestique**

propre, robuste, aimant les enfants, trouverait place immédiatement dans bonne famille de Sierre.  
S'adr. à Mme Jean Ruedin à SIERRE.

**AVIS**

Homme sérieux connaissant à fond la fabrication de planches, tuyaux, coulisses et tous travaux de ciment,

**cherche associé**

dans le but de s'établir dans une localité importante du canton S'adresser à Publicitas Sion sous chiffre P 3650 S.

**Propriétaires d'arbres fruitiers**

pour lutter avec succès contre les insectes qui détruisent vos récoltes, employez la **GLU LAURIL** et la **GLU ICHNEUMIN** les meilleurs anti-chenilles connus. — En vente chez E. RENTSCH, Saxon.

**10<sup>o</sup> de Rabais 10<sup>o</sup>**

A l'occasion du Comptoir Suisse  
Détail Fabrique de Gros

**Fourrures**

**B. D. BENJAMIN**

2, Avenue du Tribunal Fédéral (1er étage)  
(En face du Funi. Lausanne Ouchy)  
— Téléphone 47.66 —

**Choix immense en fourrures et peaux fines et courantes.**  
Nos importations directes et nos frais généraux dérisoires nous permettent de faire des **prix très avantageux**. — Confection et sur mesure.  
**Nota.** — Nos magasins sont fermés le samedi.

**- AVIS -**

**M. Alfred GIRARD-RARD, MARTIGNY** avise son honorable clientèle de Martigny et environs que son

**Exposition de Chapeaux**

— Modèles de Paris et autres —

sera ouverte dès le 25 septembre courant à son salon de Modes, au 1er étage

**" AU NATIONAL "**

Le choix sera grand et les prix modérés.  
Se recommande : **A. Girard-Rard**

**Tout ce qui vous est nécessaire en vêtements chauds pour la saison, vous le trouverez le plus avantageusement aux**

**Grands Magasins Ducrey**

**- Martigny -**

Grand assortiment dans tous les articles.

En outre, nous mettons en vente

**2 séries de manteaux pour Dames**

**1re série à fr. 20. 2me série à fr. 25.**

Le nombre de ces manteaux étant limité, nous prions les personnes qui en désirent, de se hâter, car le stock dans ces séries très avantageuses ne sera pas renouvelé.

**Avis de vente**

**Matériel de charretier**

**Jeu 21 septembre 1922** à 2 h. après-midi, à Bex l'Office des Faillites soussigné vendra aux enchères publiques, au comptant et à tous prix les biens ci-après désignés provenant de la faillite de la succession de François Aulet, charretier à Gryon, soit :  
Un char de roulage avec brancards, à 2 chevaux, en bon état, 1 train — avant de char, sans roues, 1 dit arrière avec roues, 2 coubles complètes, échelles de char. 1 lot chaînes, serroirs, crochets à bois, 1 cric double, 1 sapi, 2 grelottières, 1 lot outils (marteau, tenaille, clef anglaise 2 perçoirs, vilbrequin, etc.), 2 ceilliers complets de chevaux, 2 dits usagés et guides, 2 couvertures et 4 bâches pour chevaux : 1 tas de fumier de cheval, etc, le tout taxé : **Fr. 924** —  
Rendez-vous des miseurs à l'Hôtel Central à Bex, Bex le 12 septembre 1922.  
Office des Faillites de Bex : J. Marguet, préposé.

**Sœurs Crescentino**

Rue de Lausanne SION Rue de Lausanne

**Spécialité de Corsets**

tous genres

**CORSETS MATERNITÉ**

Mercurie, Soierie, Bonneterie. Ouvrages de dames

**POUR LES VENDANGES**

**Les célèbres couteaux Opinel**

sont indispensables. — En vente partout.

Pour le gros, s'adresser à **René Boch, St-Gingolph, (Suisse)**.  
Unique dépositaire pour la Suisse.

**Vins nouveaux étrangers**

Le 30 septembre arriveront à mes entrepôts de Genève plusieurs wagons de superbes vins blancs, bourrus et franc de goût. — Prix avantageux. — Echantillons sur demande.

**Jules Beltrami-Darbella**

Négociant en vins, Villa Daniella, Avenue Belmont, Montreux.

**Café des Chemins de fer**

Haut du Petit Chêne, Lausanne

Les Valaisans se rendant à Lausanne trouveront chez

**Camille MAYE**

toutes les spécialités de vins valaisans ainsi que tranches, rôtisseries et dîners à prix fixe.

— Téléphone 82.06. —

**La Fabrique de levure Myceta, à Nyon**

informe les vignerons et agriculteurs qu'elle met à leur disposition un **levure spéciale sélectionnée**, pour la fermentation rapide et sûre des moûts de raisins et de fruits. Prix Fr. 2. — le kg.  
**Myceta, Nyon.**

**MA GRANDE**

**Vente-Réclame**

continue et tout le monde en profite, grâce à mes prix dérisoires dont voici un petit aperçu :

Toile écrue, superbe qualité, extra forte, double chaîne, larg. 180 cm. le m.	2 40
Toile blanche, larg. 80 cm. le m. depuis	0 90
Zéphir pour chemises ou tabliers, larg. 80 cm. le m.	0 95
Flanellettes, larg. 75 cm. le m.	0 80
Linges de cuisine pur fil, larg. 50 cm. le m.	1 25
Linges de cuisine coton, larg. 60 cm. le m.	0 75
Cotonnes pour tabliers larg. 135 cm. le m.	2 50
» » » larg. 120 cm. le m.	1 95
» » » larg. 100 cm. le m.	1 75
Cachemériennes larg. 100 cm. le m.	1 50
Satins fantaisie pour tabliers larg. 80 cm. le m.	1 85
etc... etc... etc...	

**OFFRES SPÉCIALES**

Lainage, superbe qualité, très lourd, larg. 150 cm. teintes marine, beige, brun, bordaux, pr manteaux de dames et jeunes fill-s, le m. 9 50  
Lainage belle qualité très lourd, larg. 140 le m. 8.—  
Lainage pour robe, seulement en gris, larg. 120, le m. 2 90  
Coutil matelas, larg. 140, le m. 2 75

**A la Ville de St-Maurice**

**EUG. LUISIER REY-BELLET**

St-MAURICE — Téléphone n° 49. — VALAIS

Note : Les Magasins sont régulièrement fermés, tous les jours, de 12 à 13 h.

**Foin et paille**

La Maison Ch. Tévoz et D. Deppen à Montreux offre foin et paille, 1ère qualité, en bottes. 2349

**Gain Accessoire**

Maison de tout premier ordre désire entrer en relations avec des personnes (messieurs ou dames) qui sont introduites dans les milieux bourgeois et désirent se créer un gain accessoire bien rémunéré. Selon capacité emploi fixe. Discretion absolue. Ecrire sous case postale 2226, SION.

**A vendre**

pressoir à bas prix  
H. Uri Davanthey Monthey.

**A VENDRE**

un porc de six à sept tous  
METTAN Pierre la Rasse  
EVIONNAZ

**A vendre**

**- 13 fûts de vin -**  
de 600 litres, pour expédition. S'adr. chez Mottat Frères marchand de vins, Evionnaz  
Pour évacuation de local : à enlever promptement :  
**3 bossettes**  
de environ 1000 litres ;  
**1 déchargeoir**  
et quelques fûts de 100 à 200 litres  
S'adr au Journal sous R. L.

**ON PRENDRAIT de suite**

**une vache en hivernage**  
S'adresser à **VERNAY Ephyse, Saxon.**

**JUMENT**

primée, très forte et franche, à vendre en confiance.  
Adolphe Chappot, Charraz.

**Fourniture pour bonne**

**piquette**

11 fr. 50 pour 100 litres.  
Albert MARGOT, Route du Tunnel 2, Lausanne.

**A vendre**

un superbe **chien danois** extra pour la défense d'homme et très bon pour la chasse au blaireau. S'adr. à Pierrot Gattayoud, Velroz.

**Rouiller négociant**  
Collonges, Valais.

Fer & quincaillerie, articles de ménage. Faulx & manches, râtaux, verre à vitres sur mesure. Vernis & couleurs. Meubles, lits, canapés, petite chaise-longue, secrétaire, tables & beaucoup d'articles au prix d'avant la guerre

**Fr. 100**

**pour une bonne idée**

La **Crème phosphatée Armanda** est un aliment fortifiant et un reconstituant idéal pour les bébés, les enfants et les grandes personnes. Ne manquez pas de visiter son exposition au Comptoir Suisse à Lausanne (stand N° 50 grande halle) et prenez part à

l'intéressant **CONCOURS**

qu'elle organise. Le prospectus distribué gratuitement à son stand contient tous les renseignements nécessaires.

**Droz et Ballod, fabricants, Estavayer.**

**Prochainement**

**OUVERTURE**

RISTOURNE

d'un **Magasin de Chaussures**  
Avenue de la Gare  
Tél. 84 **Martigny** Tél 84

par la **Société coop. de Consommation « L'AVENIR »**  
— Marchandises de 1er Choix au plus bas prix du jour. —

**Télégramme I**

Pour la première fois, Place de la Gare à St-Maurice

**CIRQUE DES VARIÉTÉS**

Représentation Samedi, à 20 h. 1/2.  
Dimanche après-midi à 16 h. et le soir à 20 h. 1/2  
**DERNIÈRE REPRÉSENTATION**  
Lundi à 20 h 1/2

Chiens dressés, Clowns, Auguste, Acrobatie le 4 personnes, Danses russes, Danses chinoises, Chien qui joue de la trompette, etc., etc  
Prix des Places : Premières 1.50; Deuxièmes 1.—  
Places debout 50 ct. Enfants au-dessous de 10 ans 1/2 place.

**On demande pour Sion**  
**Une bonne**

de confiance, aimant les enfants, connaissant un peu la cuisine et les travaux du ménage. Entrée 10 - 15 octobre environ.  
S'adresser au Nouvelliste sous chiffre 25.

**On cherche cuisinière**  
se chargeant d'un ménage de deux personnes.  
S'adr. au Nouvelliste sous G. B.

**A VENDRE**  
**Poussines et Poules pondeuses**  
Charles VAUDROZ, agric., BEX. 2279

**Ouverture de la Saison d'Automne**  
des Ecoles normales, Collèges et Ecoles primaires

**Deux semaines de VENTE - RÉCLAME**

du lundi 11 septembre au samedi 23

**Occasions sans précédent**

Pendant ces deux semaines nous accordons un escompte spécial **10 %** au comptant sur tous les achats supérieurs à 20 francs

**Occasions sans précédent**

Vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants, chemises, bas sports, chaussettes, chapeaux, casquettes, bretelles, faux cols, manchettes, cravates

**Trousseaux pour collégiens et normaliens**

**Draps de lit ourlés à jour** | **Couvertures — Couvre-lit** | **Linges toilette éponge**  
**Draps de lit avec festons** | **Tales d'oreillers, traversins, duvets,** | **Linges nid d'abeille**  
**Draps de lit ourlés simples en fil,** | **serviettes. — Enfourrages, piqué,** | **Linges gaufrés**  
mi-fil et coton | **bazin, damassé. Nappage** | **Linges de cuisine**

**Confections pr Dames**

Manteaux, jaquettes, costumes, robes, blouses, jupes, jupons, combinaisons, peignoirs, matinales. Corsets.

**Lingerie en tous genres pour dames et enfants**

**Tissus noirs et marines**  
— pour robes —

Toutes nos marchandises sont marquées en chiffres connus de manière à ce que personne ne soit surfait.

**Magasins Emile Géroudet & Fils, Sion**

Voir les articles affichés prix nets



# Marier sa Fille

— Ah ! fit Ratier avec respect. En ce cas je ne puis vous admirer assez, car vous cachez joliment bien votre jeu. Etes-vous fort ! Qui s'en serait douté ?

Rémisof sourit d'un air de supériorité.

— Alors c'est dit ; nous partons ce soir ?

— Vous y allez aussi ? demanda Rémisof ébranlé.

— Parbleu ! si vous y allez, je vous suivrai ! Je suis curieux de voir comment vous manœuvrerez... J'ai dans l'idée que vous manquez votre affaire !...

— En ce cas, mon cher, à huit heures, à la gare de Lyon ! dit Rémisof en jetant sa serviette sur la table, de l'air dont il eut jeté le mouchoir à tout un sérail.

Il prit son chapeau, adressa un geste protecteur à Ratier et sortit.

— Et de deux ! dit celui-ci en le regardant disparaître. J'emmenais Rémisof et je laisse Josia... Catherine sera bien gardée.

Il se brûla avec sa demi-tasse et s'en alla lestement chez lui, enchanté de tout et de tous, ainsi qu'il appartenait à son heureuse nature. Pendant ce temps, le colonel, sans se préoccuper, comme Ratier, de la vulgaire nécessité de déjeuner, avait couru chez son amie, et ainsi qu'on pouvait le prévoir, il était tombé au milieu d'une scène de famille.

La veille au soir, déjà, madame Slavsky avait interrogé sa fille sur les motifs du départ inopiné de Rémisof, mais elle avait rencontré une résistance invincible. Ni menaces, ni larmes, ni colère n'avaient pu tirer de Catherine la moindre explication relative à cet incident. La jeune fille, froissée dans sa dignité, dans son honneur même, ne voulait pas s'exposer à voir ridiculiser par sa mère les sentiments qui primaient alors pour elle.

Elle savait fort bien que si elle racontait la scène de la veille, telle qu'elle s'était passée, sa maman l'accuserait d'inconvenance en poussant les hauts cris, et, toute meurtrie encore en son âme du coup qu'elle venait de recevoir, elle avait voulu se donner le temps de la réflexion et se préparer à la lutte.

En effet, après avoir bien tempêté contre l'obstination et le détestable caractère

de sa fille, madame Slavsky, d'ailleurs très fatiguée de sa soirée, était allée se coucher en faisant claquer les portes de toutes ses forces. Miss Amroth, épuisée par le travail de servante qu'elle avait fait, dormait d'un lourd sommeil depuis une heure ; Katia se trouva donc seule vers deux heures du matin, et put repasser dans sa tête l'événement de la soirée.

Mais le lendemain ! ce lendemain inévitable vint, quoique fort tard, à la vérité, car madame Slavsky se leva à onze heures. Dès qu'elle eut passé un peignoir, Katia fut mandée dans sa chambre, et la scène de la veille recommença.

— Quelle impertinence avez-vous dite à ce jeune homme, pour qu'il s'en aille sans motif ?

— Ce n'est pas moi qui ai dit des impertinences ! répondait opiniâtement Katia.

— Mais que vous a-t-il dit ? Un jeune homme qui fait la cour à une jeune fille peut bien se permettre quelques taquineries ! Il faut être folle pour en prendre ombrage !

— Maman ! dit tout à coup Katia, après une demi-heure de dispute, êtes-vous sûre que ce monsieur eût l'intention de m'épouser ?

Les bras tombèrent à madame Slavsky, et elle se mit dans une colère d'autant plus violente qu'en effet elle se demanda, pour la première fois de la vie, si Rémisof avait eu l'intention d'épouser sa fille.

— J'espère bien, lui dit-elle, que vous n'avez pas eu l'effronterie de lui adresser une semblable question ?

— C'est précisément ce que j'ai fait répondit fièrement Catherine, rouge de honte, mais résolue à tout supporter. La vie d'expédients, de tergiversations et de mensonges que, jusque là sa frivolité lui avait fait aisément accepter lui devenait tout à coup intolérable.

— Vous l'avez fait ! s'écria Barbe au désespoir. Comment ai-je pu mériter d'avoir une fille semblable !

— Maman, répéta Katia, je suis sûre qu'il ne voulait pas m'épouser.

— Mais où allez-vous prendre des idées pareilles ? Est-ce qu'une jeune fille peut seulement se permettre de supposer qu'on lui fait la cour sans désir de l'épouser ? Mais c'est le comble de l'immoralité ? Où avez-vous pris de semblables préceptes ?

C'est en ce moment que le colonel sonna. Barbe, si échauffée qu'elle fût de la dispute, envoya Katia au salon pour recevoir, pendant qu'elle achevait sa toilette ; personne ne l'avait jamais vue recevoir Boleslas autrement qu'habillée de pied en cap,

comme pour une visite officielle, et c'est là ce qui lui donnait son autorité en matière morale.

— Qu'est-ce qu'il y a encore ? lui demanda Barbe d'un ton bourru en entrant dans le salon avec un froi de soie et de balayeuses empressées.

— Il y a, ma chère et respectable amie, répondit Boleslas, en s'inclinant, que j'ai été obligé de payer cinq mille francs sur six mille que vous m'avez remis hier, et que ce matin, j'étais absolument sans ressources...

Les yeux de Mme Slavsky exprimèrent toute autre chose que de la joie, et Boleslas se hâta de la rassurer ; mais ses premières paroles ne furent pas rassurantes.

— Je suis allé chez Rémisof... Nous nous étions trompés sur ce jeune homme, ma chère amie : il a été fort désagréable, je dirai même presque insolent...

— C'est Katia qui est cause de tout cela ! s'écria Mme Slavsky ; elle a fait hier je ne sais quelle inqualifiable sottise et nous a brouillés avec ce garçon... C'est un compte qui n'est pas réglé, d'ailleurs, et nous en reparlerons...

— Mais, reprit le colonel, au moment où je me désespérais, la Providence m'a envoyé un secours inattendu, Ratier...

Au nom de Ratier, Barbe fronça ses noirs sourcils ; pour l'apaiser, le colonel lui prit la main ; il y avait longtemps que Katia s'était retirée dans sa chambre.

— Ratier est un garçon bien extraordinaire ! Il a des idées... ma parole d'honneur, des idées... extraordinaires, répéta le colonel qui ne trouvait pas facilement ses expressions sous le coup d'une émotion vive, ou même sans émotion vive. Il m'emmena à Saxon.

— Saxon !

— Et nous partons ce soir ; c'est lui qui fournit les frais de voyage, nous jouons en société, part à deux.

— De sorte que si vous gagnez, il aura la moitié des bénéfices ? demanda aigrement Barbe.

— Dame ! ma chère amie, c'est une affaire comme une autre... puisqu'il fournit les fonds du voyage... Je vous avoue que sans cela, il me serait totalement impossible... J'ai bien encore un billet de mille francs, mais il faut bien quelque chose pour jouer.

— Quand partez-vous ? demanda Barbe qui avait réfléchi.

— Ce soir, huit heures, par Genève.

— C'est bon ; je pars aussi ; il y a un

train à trois heures cinq, ligne de Pontarlier ; je serai là-bas avant vous.

— Barbe, est-ce bien possible !... s'écria le colonel enchanté.

— Croyez-vous que je vais vous laisser courir tout seul les chances d'une semblable aventure ? Non, mon ami.

— Mais, dit-il, voilà une heure qui sonne... Comment ferez-vous ?

— Vous savez que je voyage à l'anglais, avec un sac gros comme le poing ; à trois heures moins cinq je serai à la gare de Lyon.

— Pourquoi pas ce soir avec nous ?... insista le colonel.

— Y songez-vous ? Et votre monsieur Ratier, que dirait-il ? Non, mon ami, il faut savoir respecter les convenances, quand on tient à la considération des autres. Je vous conseille de lui cacher que vous m'avez vue...

— Je lui ai dit que je viendrais...

— C'est une faute ! On ne fait jamais part de ses projets à personne. Eh bien, dans tous les cas, ne lui parlez pas de ce voyage, et en me rencontrant là-bas, ayez l'air étonné. Au revoir, mon ami.

— Vous me renvoyez ? fit piteusement le colonel.

— Sans cela, je manquerais le train ; adieu.

Boleslas s'en alla triste d'être éconduit si vite, enchanté de savoir qu'il aurait là-bas Mme Slavsky pour fétiche. Il prétendait n'avoir jamais rien réussi loin d'elle ; c'était vrai ; mais il convient d'ajouter que tout ce qu'il tentait lorsqu'elle n'était pas loin ne lui réussait pas d'avantage.

Mme Slavsky prépara elle-même le sac de voyage, gros comme le poing, en effet, qui l'accompagnait dans ses courses rapides, puis elle appela sa fille dans sa chambre.

— Je pars, dit-elle, pour vingt-quatre ou quarante-huit heures ; vous tâchez de ne pas vous livrer à de nouvelles inconvenances. Si vous aviez fait ce qu'il faut pour me satisfaire, je vous aurais emmenée ; mais votre punition sera de rester ici.

Katia n'avait pas l'air assez punie ; la mère ajouta une aggravation de peine.

— Je vais à Saxon, dit-elle.

Katia faillit s'écrier : Oh ! maman, emmenez-moi ! car c'était un bon cheval de bataille, prêt à piaffer à l'odeur de la poudre ; mais elle était en disgrâce, et son orgueil l'empêcha de rien demander.

Mme Slavsky parcourut la maison en tous sens, s'assura qu'elle n'avait rien oublié, se fit amener une voiture et partit allè-

grement. A trois heures cinq, comme elle l'avait annoncé, elle quittait Paris.

De son côté, Ratier avait fait des préparatifs de départ, et, laissant le sac sur son lit, il avait mis sa clef dans sa poche et s'était dirigé vers les hauteurs de Montmartre.

— Il faut bien tuer le temps, se disait-il en route, et cependant le chemin lui parut long, bien qu'il marchât vite.

Quand il arriva au château des Brouillards, madame Féraud cousait dans son jardin, en surveillant les jeux de sa fille. Sa stupefaction fut grande à la vue de Ratier, car il n'était jamais venu l'après-midi ; il savait les heures où il trouvait Jacques chez lui, et les choisissait pour ses visites.

— Oui, madame Louise, dit-il en réponse à l'exclamation de la jeune femme, je sais très bien que ma visite vous étonne. J'ai un service à vous demander, avec l'autorisation de votre mari, et vous ferez ma commission aussi bien que moi au moins. Restez-vous gens à abriter une honnête fille qui n'aurait d'autre asile que la rue ?

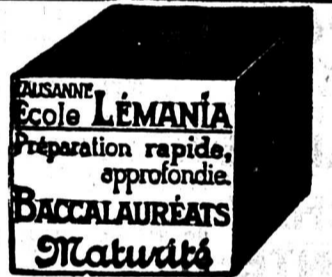
— Mais, vraiment, je ne sais, balbutia Mme Féraud ; votre demande est si extraordinaire...

— Je vous certifie que le commissaire de police ne s'en mêlera pas ; ce serait une affaire tout à fait anodine ; mais il se peut, comme il se peut aussi qu'il n'en soit rien, qu'une brave fille, une charmante enfant que j'estime et que... que j'aime, soit obligée de chercher une retraite contre la poursuite de certains gens malintentionnés, un jour ou l'autre. Lui donnez-vous en cas, une chambre pour passer la nuit et de bons conseils ?

— Pour les bons conseils, monsieur Ratier, vous pouvez en être certain ; pour la chambre, il faudra demander cela à Jacques.

(A suivre)

**Vermouth NOBLESSE**  
DELICIEUSE GOURMANDISE  
CIRAVECNA S. C. GENEVE



## Pianos

Burger & Jacobi, Schmidt, Flohr, Lipp, Bechstein. HARMONIUMS de chambre et d'église. — Vente, location, réparations, accordage, échange.

**H. Hallenbarter, Sion.**

meilleure adresse  
pour vendre vos Chevaux pour l'abattage, ainsi que ceux abattus d'urgence.

**Boucherie Chevaline**  
Centrale, H. Verrey  
Louve 7, Lausanne  
Maison ne les revendant pas pour le travail.  
Téléph. Boucherie 92.59  
appartement 92.60

## FUTS à vendre

de 50 à 200 litres, ainsi que quelques demi-muids de 500 litres, en chêne, le tout en bon état.

S. adr. à Gonella Frères Romens.

## A vendre 20 ruches

Dadant type, à très bas prix avec hausse et tout le matériel, primé au concours de ruchers en 1918, pas de loque : Cause surcroît de travail.

S'adresser à Publicitas S.A. Sion, sous chiffre P 3555 S

## Instruments de musique

Violons, mandolines, guitares, cithares, clarinettes, flûtes, accordéons, tambours, gramophones, et disques.

Cordes et tous accessoires

**H. Hallenbarter, Sion.**

## CIDRE

1re qualité, à Fr. 0.40 le litre 1162

**Parc Avicole, SION.**

## LA GENEVOISE

**Compagnie d'Assurances sur la Vie à Genève**  
Fondée en 1872, sous le contrôle du Bureau Fédéral des Assurances à Berne.

**Assurances sur la vie**

mixtes avec ou sans clause d'invalidité. — Vie entière, à primes temporaires. — A terme fixe et dotales, pour la constitution d'un capital en faveur d'enfants, etc. Rentes immédiates et différées, etc.

Vu la situation florissante de la Société, les dividendes répartis aux assurés sous forme de diminution des primes à payer, subsisteront dans leur intégralité pour les années 1922 et 1923. Par suite de la répartition ordinaire de bénéfices, à laquelle s'est ajoutée en 1917 la répartition supplémentaire, les contractants obtiendront les assurances meilleur marché qu'avant la guerre et participeront ainsi à l'augmentation du taux de l'intérêt.

La Compagnie a mis en vigueur depuis le 1er janvier 1921 de nouvelles conditions générales qui sont les plus libérales connues : police mondiale, couverture du risque d'aviation dès le début et du risque de suicide après un an. La Compagnie a évalué tout son actif (titres et hypothèques) aux cours et changes de décembre 1921 ; ses immeubles sont passés au bilan pour leur prix d'achat : elle dispose de 110 fr. suisses par chaque 100 fr. de valeur actuelle de ses engagements.

En 1921 la Compagnie a conclu 3 656 contrats assurant pour 30 millions de capitaux en cas de décès.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Chollet, agent général pour le canton du Valais, à Sion, ou agence Ch. Extenry, ba-quier, Monthey

On recommande à priser en Amérique.

Les journaux américains annoncent un retour général des mœurs modernes aux anciennes. Du Jazz-Band absurde on revient à la musique harmonieuse et aux romances sentimentales — des sauteries sauvages aux anciennes danses. Encore un signe : on recommence à priser et l'on se fait cadeau de précieuses tabatières, antiquités de valeur ou imitations artistiques, toujours ornées de dédicaces significatives.

Écrivez votre adresse sur cette étiquette, glissez la dans une enveloppe et adressez-la au **TABAC HUGO**, DÉPARTEMENT BÂLE 6. Laissez la ouverte et affranchissez de 5 cts. Vous recevrez par retour du courrier 2 échantillons gratuits de tabac à priser.

Non: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_  
Localité: \_\_\_\_\_

Faites votre demande aujourd'hui!

**TABAC A PRISER HUGO**  
SE TROUVE PARTOUT OÙ L'ON VEND TABACS

## Combustibles en tous genres

Se recommande  
**Camille COUTAZ, St-Maurice** Tél. 51

## Vins étrangers

Rouges et blancs, 1er choix. Demandez nous prix réduits.  
Vve J. DÉCALLET et ses fils. MARTIGNY. 1587

## GARAGE DES REMPARTS

VELOS — Vis-à-vis du poids public — MOTOS  
**Jules-Henri FAVRE, Mécanicien**  
**SION**

Achat — Vente — Echange — Location  
Réparations promptes et soignées, fournitures, grand choix de Vélos pour hommes et dames à un prix très modéré.

A la même adresse, à vendre d'occasion :  
1 Sidercar motoscoche 8 H.P. dernier modèle, en parfait état.  
1 Motoscoche 4 H.P., en parfait état.  
1 Moto Condor 2 H.P., à l'état de neuf.  
1 Moto-Rêve 4 H.P., sortant de révision.  
Moteurs pour bicyclettes.

Agent pour Cycles Automoto.

**HUILE — 0 — BENZINE**  
Se recommande.

**CAISSES A RAISIN**  
Caissettes 5 kg. et 2 kg. 500 montées ou non montées  
Scierie Hoirie C. BOMPARD, Martigny.

## Avis important

Avant de faire vos achats de mobilier, demandez les nouveaux prix de la

**Fabrique de Meubles F. Widmann & Cie, à Sion**

Grand choix de salles à manger, chambres à coucher, salons, tapis, rideaux, poussettes, etc.

## Une magnifique chevelure abondante

peut être obtenue en peu de temps grâce à l'emploi du **Sang de bouleau** (droits réservés), véritable extrait de bouleau nain à l'arnica, récolté à 1200 mètres d'altitude. Ne contient ni alcool, ni essences, ni substances chimiques. La chute des cheveux, les pellicules, la calvitie, l'appauvrissement du cuir chevelu sont combattus avec un succès infaillible. Ceci est amplement prouvé par les 2000 attestations élogieuses et commandées renouvelées qui nous sont parvenues en 6 mois. Petite bouteille fr. 2.50, grande bouteille, fr. 3.50. — **Crème de sang de bouleau** pour les cuirs chevelus trop secs : fr. 3.— et fr. 5 — **Shampooing** de sang de bouleau 30 cts. **Brillantine** de sang de bouleau fr. 2.50.

En vente : Centrale des herbes des Alpes, au St-Bothard, Faldes.

Les paroles s'envolent, mais les annonces restent.

## Transports funèbres

A DESTINATION DE TOUS PAYS  
**A. MURITH S.A.** Téléph. Stand 121  
GENÈVE

**Cercueils — Couronnes — Clerges**  
Dépôt pour le Canton du Valais :  
Oscar MARIETHOD, représentant SION.  
Bureau et magasin : Rue du Rhône. Téléph. 101

**Sierre : Adrien CALOZ**  
Ls BARLATEY, représ. MONTHEY, Tél. 65

## Territet - Montreux "Florimont"

Etablissement spécial et chirurgical.  
Hydrothérapie — Electrothérapie — Gymnastique suédoise — Affections traitées à Florimont :  
**Arthritisme. — Rhumatisme.**  
Affections nerveuses, digestives, cardiaques.  
Asthme, maladie de la peau.  
Arrangement spécial pour traitements prolongés.  
Prospectus sur demande. LA DIRECTION



**E. Faisant**  
Cycles - Armes - Autos - Locations  
Martigny-Ville — Téléphone 165

## GARAGE

Atelier mécanique — Révisions d'autos  
**STOCKS :**  
**Continental**  
**Bergougnan**  
**Pirelli**  
**Pneus pour Vélos dep. fr. 7.**  
Chambre à air depuis fr. 3.-



**Avant l'hiver**  
une bonne précaution à prendre est de faire une cure de

**THÉ BÉGUIN**  
le meilleur dépuratif connu, qui, en débarrassant le corps des impuretés qu'il contient rend capable de supporter les rigueurs de notre climat. En outre :

Il guérit les dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczéma, etc.,  
Il fait disparaître constipations, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc.,  
Il parfait la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc.,  
Il combat avec succès les troubles de l'âge critique.

La boîte : fr. 2. — dans toutes les pharmacies,  
DÉPOT général pour la Suisse :  
Pharmacies Réunies, N° 58.  
La Chaux-de-Fonds.

**Bureau technique**  
**- Rauchenstein & Müller -**  
Ingénieurs diplômés E. P. F.  
SION

Assainissements  
Irrigations  
Distribution d'eau  
Installations Hydro-Electriques  
Projets de routes  
Béton armé  
Projets — Direction de travaux — Expertises  
A partir du 15 sept. le bureau est transféré au rez-de-chaussée de l'immeuble de Kalbermatten rue de Lausanne,

**Banque Coopérative Suisse**  
**Martigny - Sierre - Brigue**

Capital de garantie et réserves  
**Fr. 5.700.000. —**

Correspondants officiels de la Banque Nationale Suisse.

**DEPOTS** sous toutes formes et aux  
**PRETS** meilleures conditions

**CHANGE** aux cours les plus réduits

**ACHAT** de titres cotés et non cotés  
**VENTE**

Renseignements financiers. Recherches, vérifications de tirages, consultation de cotes, achat de pièces démonétisées.  
Location de compartiments de coffres-fort., etc.  
Rapport de gestion et statuts à disposition

**Fabrique spéciale de Cercueils**  
**Hessenmuller, Genton, Chevallaz, S. A.**  
Tél. 92.02 **Lausanne** Tél. 92.02

Dépôts de nos cercueils  
Dépositaires à

Monthey : Charles Cottet, tél. 3.  
Sierre : Amos frères, téléph. 16.  
Martigny Ph. Itten ébéniste Tél. 148.  
St-Maurice : Albert Dirac 1088  
TRANSPORTS FUNÈBRES pour tous pays

**Chemiserie**  
Le plus grand assortiment  
— Envoi à choix. —  
**CH. DODILLE**  
LAUSANNE — o — Rue Haldimand

**CLOSUIT & C<sup>ie</sup>**  
**BANQUE DE MARTIGNY**  
Maison fondée en 1871  
Correspondants officiels de la Banque Nationale Suisse

**CHANGE**  
Achat et vente de valeurs étrangères au cours du moment.  
**Chèques sur tous pays**

**Demain déjà!**  
vous pourrez être en possession d'une Fortune

en achetant les billets de la grande loterie pour les églises

- d'Ayer et de Sierre -  
Cette grande loterie a 3 tirages et vous garantit

**3 CHANCES**

par série de 10 numéros  
1. Un gagnant certain au 1er tirage de fr. 2. — à 5000. — payable de suite.

2) un numéro participant au 2<sup>me</sup> tirage avec lots jusqu'à fr. 20.000. — ;  
3) un numéro participant au 3<sup>me</sup> tirage av. lots jusqu'à fr. 30.000. — .

Achetez un groupe de 20 billets fr. 20. — des loteries des églises valaisannes. Vous participerez à 5 tirages et vous pouvez, dans le cas le plus heureux, gagner jusqu'à 80.000. — .

Plan des tirages:  
1 lot à fr. 30.000. —  
1 » à » 25.000. —  
6 » à » 5.000. —  
1 » à » 20.000. —  
9 » à » 1.000. —  
20 » à » 500. —  
92 » à » 100. —  
209 » à » 50. —  
etc., etc.

Total des lots fr. 455.000 en espèces.

Banque de Commerce et de Valeurs à Lots S. A. Genève.  
20, Rue du Mont-Blanc, 20

Pour réussir la publicité vaut presque autant que la chance!

**Cours de Cuisine**  
**A. Foucon**

Chroniqueur culinaire au Journal « La Suisse »  
16, Croix d'Or — Genève  
Téléphone Stand 54-84

**Grande Occasion**

500 m. Loden pr. messieurs pure laine lourde, 140 cm valeur Fr. 15. — réduit à 9,75.  
10.000 m. Gabardine, pure laine 110cm toutes couleurs, à Fr. 10. — réduit Fr. 6 90.  
15.000 m. Fataine p. chemise. Flanelle-blouses, flanellettes à Fr. 1.50 1.35 et —. 85.  
20.000 m. Etouffe p. tablier Merinos, Hidron, Satin, Cachemir, Koper, Fr. 2. —, 1.65 1.50.  
10.000 m. drap de lit, blanc et écru, à double fil, 165 et 180 cm. la qual. Fr. 2.90 et 2.30.  
6000 m. Couvertures de laine mêlée, 170 X 225, pesant 3 k. 300 g., noisettes. Fr. 20. — réduit à Fr. 12. —  
2000 m. Velours laine, lourd, toutes couleurs, qual. extra 130 cm. Fr. 18. — réduit à Fr. 11.50.  
Echantillons sur demande. Envoi contre remboursement Fratelli Blanchetti, Locarno.

**Viande & charcuterie bon marché**

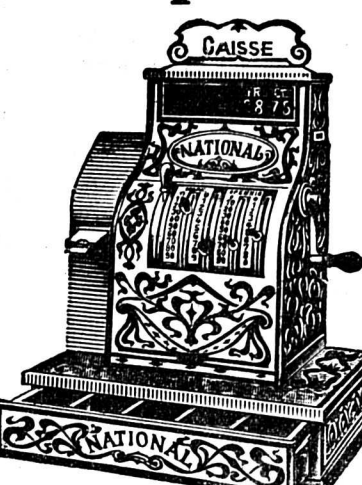
Bouilli avec os, le kg. 1.10  
Bouilli sans os 1.50  
Rôti sans os ni charge 2. —  
Salami 3. —

Expédie depuis 2 kgs. la  
Boucherie Chevaline Lausannoise  
Ruelle du Bd-Pont 18, Lausanne  
Demi-port payé. Tél. 35.05

**Pensionnat St-Joseph**  
**Riddes - Valais**

Ecole primaire du premier Novembre au 15 Mai.  
Ecole ménagère du premier Novembre au 30 Avril.  
Prix de Pension 80 fr. par mois.  
Prix pour les externes, pour les deux écoles 5 fr. par mois

Ne quittez pas Lausanne pendant le  
**Comptoir Suisse**



sans visiter l'Exposition de  
**CAISSES**  
enregistreuses  
de la Maison  
**A. Jaques & C. Maye**

9, rue Beau-Séjour 9  
Téléphone 53.26 ou 82.06

Caisses tous modèles à partir de Fr. 600. —

**Belle graisse de bœuf fondue**

Envois par colis postal de 5 kilogs  
1900 à Fr. 1.40 le kilog.

Ernest Borgeaud, Denrées coloniales, Monthey

**LES POUX**

et leurs œufs sont détruits en une seule nuit et avec une seule application de notre **Anti poux**. Expédition par retour contre Fr. 1 80 avec un shampouing gratis.  
**Laboratoire Dolcy S. A. Lausanne.**

**TOURTEAUX**

lin, arachide, sésame en pains et moutus. Maïs, orge, avoine, farines, son, recoupe Scories Thomas

**Association agricole SION**  
— Téléphone 140 —

**Machines à écrire Underwood**  
Papier carbone, Rubans et tous accessoires.  
**H. Hallenbarter, Sion**

**LOTS**

à fr. 1. — séries à fr. 10. — avec gagnants et billets privilégiés garantis de la Loterie de l'Hôpital du district d'Aarberg sont les plus préférés.

Très nombreux gagnants  
Gros lots de Fr. 50.000  
20 000 fr. etc. et en espèces.

2<sup>me</sup> tirage : 27 novembre  
Envoi contre rembours par l'Agence Centrale à Berne  
Passage de Verds N° 150.

**BONS DOMAINES à vendre**

dans le sud-ouest de la France, fertiles, bien placés en un mas, pour tous genres de culture. Grandes, moyennes et petites exploitations à partir de Fr. 400 — l'hectare **Affaires avantageuses.** S'adresser par écrit sous W 25721 L Publicitas, Lausanne.

**L'onguent miraculeux des Allobroges**

Merveilleux contre les ulcères, blessures, plaies, eczéma, panaris, brûlures etc, est en vente à Sion : Pharmacie Denéziar; à Sierre : Ph. de Chastonay; à Martigny : Ph. Morand; à Monthey : Ph. Carreaux; à St-Maurice : Pharm. Rey; Gros : A. Garoudet, 3 rue Argand, GENEVE

**AUTO**

Excellente voiture Torpédo légère 4 places, en parfait état, éclairage et démarrage électrique, construction 1921, à vendre, cause double emploi Bas prix. S'adres par écrit s. D 20876 L Publicitas Lausanne.

**MALADIE DE LA FEMME : Le Hbrôme.**

Sur 100 femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibromes et autres engorgements, qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les Hémorragies, les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes. La femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. Le fibrome se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

QUE FAIRE ? A toutes ces malheureuses, il faut dire et redire : faites une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY**

qui vous guérira sûrement sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse. N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE de l'Abbé SOURY est composée de plantes spéciales, sans aucun poison ; elle est faite exprès pour guérir toutes les maladies intérieures de la femme : métrites, fibromes, hémorragies, pertes blanches, règles irrégulières et douloureuses, troubles de la circulation du sang, accidents du retour d'âge, étourdissements, chaleurs, vapeurs, congestions, varices, phlébites.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'Hygiène des Dames : la boîte 2 fr.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY préparée à la Pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen, France, se trouve dans toutes les Pharmacies ; le flacon liquide : 4 fr. 50 ; la boîte pilules : 3 fr. 50.

Bien exiger la véritable Jouvence de l'abbé Soury avec la signature Mag. DUMONTIER. 1244  
Dépôt général pour la Suisse : M. JUNOD, Pharmacien, 21, Quai des Bergues, à Genève.



Demandez catalogue et nouveaux prix réduits pour

montres, régulateurs réveils et bijouterie en toute 1re qualité

Réparations  
**Horlogerie Laager, Péry (près Bienne)**

**ACHETEZ des Machines Suisses !**



Petits paiements mensuels  
Demandez catal. illustré  
Fabrique Suisse de Machines à coudre  
**LUCERNE**

**A MATEURS de cafés fins**

Demandez à votre fournisseur

La marque **Régat**

Le meilleur café

Exigez les initiales **F**

Sur chaque paquet  
Vve J. Décaillet et ses fils à Salvan

**A vendre**

A Riddes : un pressoir granit à treuil, de 80 brantes, état de neu.

ORSAT Frères, Martigny



**KRISIT Henkel**

Poudre à nettoyer

La Reclame n'est pas seulement faite pour attirer de nouveaux clients mais pour conserver ceux que l'on a déjà.

**Plus que 8 Jours !**  
pendant lesquels vous pouvez encore tout avoir  
**N'importe quels prix !**  
**Tout est soldé !**  
**Rien ne doit rester !**  
Venez donc — même si vous habitez très loin !  
Votre voyage sera largement payé !  
par l'Economie réalisée

**QUELQUES PRIX :**

Draps laine, pour hommes, valeur fr. 18. —, le m. en 140 cm. soldés à 4.50	Fourrures valant jusqu'à 150 fr., soldées fr. 45. —, 25. —, 12. —, 5. —
Couvertures piqué, valant fr. 45. — soldées fr. 12. —	Serges et gabardines pure laine, 130 cm. soldées 4.50
Couvertures pure laine, valant fr. 48. — soldées 15. —	Doublures pour costumes, pantalons, etc. le m. 0.35
Jupons valant fr. 12. — soldés 2.95	Costumes pour hommes valant fr. 125. — soldés 35. —
Cotonne pour tabliers, valant fr. 2.85, soldée fr. 1.35	<b>BRETELLES soldées suivant l'offre.</b>
Batiste blanche, valant 3.50, soldée 1.25	Combinaisons molletonnées pour enfants, valant fr. 4.50, soldées 1.50
<b>RIDEAUX soldés suivant l'offre.</b>	Manteaux pour hommes, valant jusqu'à fr. 150. —, soldés 35. — et 25. —
Chemises de jour, pour dames, en belle toile blanche, valant fr. 9. —, soldées 2.40	<b>COSTUMES et MANTEAUX pour Dames et jeunes filles, soldés à n'importe quels prix acceptables.</b>
Pantalons assortis valant fr. 7.50, sold. 2. —	Complèts d'enfants, depuis 6. —
Tales d'oreillers, qualité supérieure, valant fr. 6.50, soldées fr. 3. —	Maillots de laine pour hommes, valant fr. 15. — soldés 7. —
Bas de laine valant fr. 4.50, soldés fr. 2. —	Gilets de chasse laine, valant fr. 25. — soldés fr. 12. —
Layette pour bébés, sacs d'école, papeteries, gants, soldés à toute offre acceptable.	Tapis au mètre 2. —
Manteaux d'enfants et de jeunes filles, valant jusqu'à 60 fr., soldés fr. 15. —	Blouses en drap velours, depuis 2.50
Robes p. dames, valant fr. 45. — sold. 12. —	

**Pendant ces derniers 8 jours**  
**Tout sera liquidé sans égard aux prix**  
Aux **“Ville de Paris,, Martigny**  
Grands Magasins